LANGUES ET GRAMMAIRES EN (ILE-DE-)FRANCE
<lgidf.cnrs.fr>

Le yiddish

Alain Kihm (CNRS – Université Paris-Diderot)
<hal 02293854, septembre 2019>

Table des matières

0. Avertissement à propos de la transcription, des buts et des sources 2
1. Présentation générale 3
2. Le lexique 5
3. La phonologie 6
3.1. La prosodie 6
3.2. Les voyelles 7
3.3. Les consonnes 8
4. La morphologie flexionnelle 8
4.1. La flexion nominale 8
4.2. La flexion pronominale 12
4.3. La flexion verbale 13
5. La morphologie dérivationnelle 16
5.2. La dérivation adjectivale 17
5.3. La dérivation verbale 17
6. La syntaxe 19
6.1. L'ordre des mots dans la phrase et les procédés de mise en relief 19
6.2. Les constructions impersonnelles 21
6.3. L'omission du sujet et de l'objet pronominaux 22
6.4. L'inversion consécutive 22
6.5. L'ellipse du verbe et du SV 23
6.6. Les phrases impératives 23
6.7. Les phrases interrogatives 23
6.8. Les propositions négatives 24
6.9. La subordination 25

6.10. Les phrases passives 27
6.11. L'ordre des mots dans le syntagme nominal 27
Bibliographie de base 29

0. Avertissement à propos de la transcription, des buts et des sources

Le yiddish, comme toutes les langues juives (judéo-espagnol, judéo-arabe, etc.) s'écrit en alphabet hébraïque, orienté de droite à gauche. Son lexique, comme on le verra plus loin, se divise en deux sous-ensembles : (a) les mots d'origine hébraïque ou araméenne (HA); (b) tous les autres, à savoir les mots d'origine germanique, slave et romane (non-HA). L'orthographe des premiers est telle que fixée par la tradition massorétique: ne sont obligatoirement notées — par des lettres et non par des signes diacritiques, points et traits — que les consonnes et les voyelles stables (c-à-d non susceptibles de s'effacer ou de se modifier du fait de la flexion) de timbre /i/ et /u/ ou /o/, le premier par un yod (י), les seconds par un vav (ו). C'est ce qu'on nomme la *scriptio plena* (« écriture complète ») par opposition à la *scriptio defectiva* qui ne note que les consonnes. Les points et traits massorétiques qui permettent de noter (entre autres choses) tous les timbres vocaliques ne sont utilisés que pour le texte biblique, jamais pour la notation des mots HA intégrés au yiddish.

Pour les mots non-HA, l'alphabet hébraïque a été adapté (dès le Moyen Âge et avec des modifications jusqu'au cœur du XXe siècle) afin de noter toutes les voyelles ainsi que les consonnes inexistantes en hébreu et araméen. Pour les voyelles, on a étendu la *scriptio plena* avec /a/ noté *pasekh alef* (אַ), c-à-d aleph surmontant le point dit *pathaħ* en hébreu (un petit trait), /e/ noté 'ayn (ע) (une gutturale en hébreu biblique) et /o/ distingué de /u/ (toujours noté par vav) au moyen de la notation *komets alef* (אָ) où le point souscrit dit *qamaṣ* en hébreu consiste en un point sous un trait. Quant aux consonnes, des digraphes ou trigraphes permettent de noter, p.ex., /ʃ/ par *tes shin* (טש), /ʒ/ par *zayen shin* (ז ש), etc. (voir §2 et 3).

Pour des raisons techniques et compte tenu du lectorat visé, la présente fiche sera toute entière rédigée en alphabet latin. On emploiera en conséquence, pour les mots HA comme pour les non-HA, la transcription préconisée par le YIVO (*Yidisher Visnshaftlekher Institut* « Institut scientifique juif »), dont les correspondances graphème-phonème sont simples et régulières. La prononciation yiddish (ashkénaze) des mots HA est notablement différente de ce qu'elle est en hébreu moderne, dont la phonologie se fonde plutôt sur la prononciation sépharade. On indiquera souvent celle-ci, non seulement afin d'illustrer l'intégration des mots HA au yiddish, mais aussi pour mettre en lumière l'écart entre leur graphie et leur prononciation, que la transcription annule, mais qui n'est pas sans conséquence dans des communautés dont pratiquement tous les membres, hommes et femmes, étaient lettrés — même si, de fait, seuls les hommes avaient une connaissance approfondie de l'hébreu-araméen.

La présente fiche se veut uniquement linguistique. Les questions de sociolinguistique (très importantes) n'y seront pas traitées, non plus que la dimension culturelle (immense) de la langue yiddish, pour laquelle l'auteur n'a ni compétence ni autorité. Elle ne prétend évidemment pas présenter une description complète de la grammaire du yiddish standard (voir ci-dessous), pour laquelle l'ouvrage de référence, assez aisément accessible en bibliothèque ou à l'achat sur internet, reste Weinreich (1949). Egalement précieux — et aussi en anglais — est Jacobs (2005). La plupart des données ici présentées proviennent de l'un et/ou de l'autre. En français, on dispose depuis peu de l'excellent manuel de Prime-Margules & Déhan-Rotschild (2010) et du dictionnaire yiddish-français et français-yiddish de Niborski & Vaisbrot (2011), accessible en ligne sur le site de la Maison de la culture yiddish. Si la présente fiche parvient à ne pas faire double emploi avec ces références — sans parler de tout ce qu'internet fournit —

ce sera grâce à son effort pour satisfaire aux critères d'une description fondée sur les connaissances actuelles en science du langage, sans toutefois pousser la technicité au-delà du nécessaire, afin de rester compréhensible pour les non-linguistes.

1. Présentation générale

Pendant un millénaire, le yiddish a été la langue des communautés juives d'Europe centrale et orientale, dites ashkénazes (*'aškenazi* 'allemand' en hébreu). Avant 1939, la langue comptait de 11 à 13 millions de locuteurs, principalement en Pologne, Tchécoslovaquie, Hongrie, Roumanie, Etats baltes et URSS (y compris l'Ukraine), avec des îlots occidentaux en Alsace, au Luxembourg et aux Pays-Bas. Par suite de l'émigration à la fin du XIXe siècle, New York, Buenos-Aires et d'autres grandes villes des Amériques étaient déjà des centres de yiddishophonie. Entre les deux guerres mondiales, une importante communauté juive de langue yiddish vivait à Paris. Sur les six millions de Juifs assassinés par les nazis pendant la Shoah quelques cinq millions étaient des yiddishophones. En 1945, le yiddish avait ainsi pratiquement disparu des pays d'Europe orientale, à l'exception de l'URSS. Aujourd'hui (2000-2019), on estime les locuteurs à environ 800 000, parmi lesquels des survivants de la Shoah, leurs enfants maintenant adultes auxquels la langue a été plus ou moins transmise (et qui ne l'ont souvent pas transmise) et un nombre indéterminé de « néo-locuteurs », c-à-d des adultes en général d'ascendance juive, mais pas toujours, qui apprennent la langue pour diverses raisons personnelles. Au total, moins de 300 000 personnes ont actuellement le yiddish pour langue maternelle.

Selon les études les plus récentes, le yiddish représente l'aboutissement d'une série de changements de langue (*language shifts*) qui commence en Palestine ancienne avec l'abandon de l'hébreu comme langue vernaculaire — ce sera désormais la « langue sacrée » (*lišon ha-qodeš* en hébreu, *loshn koydesh* en yiddish) — et son remplacement par l'araméen (langue sémitique proche de l'hébreu) entre 200 AEC et 300 EC. Avec la diaspora, sans doute intensifiée par la destruction par les Romains du Second Temple en 70 EC, mais dont les débuts sont bien antérieurs, les Juifs dispersés dans l'Empire abandonnent peu à peu l'araméen pour le grec et le latin, qu'ils parlent avec, peut-être, un accent et des tournures distinctives et, à coup sûr, en y mêlant déjà les vocables HA nécessaires à exprimer leurs spécificités culturelles. On parle ainsi de judéo-grec et de judéo-latin — qui n'ont pas laissé de documents.

Puis, aux alentours du IXe siècle, des Juifs de langue judéo-latine — ou plutôt judéo-romane — sans doute venus d'Italie s'installent, d'une part, au sud-est de l'Allemagne, en Bavière, et, d'autre part, dans l'est de la France, dans cette région appelée *loter* en yiddish, qui correspond peu ou prou à la Lorraine (cf. allemand *Lothringen*). Ils s'y trouvent en contact avec des dialectes germaniques et finissent par abandonner leur judéo-roman au profit d'un judéo-allemand.

On a longtemps considéré l'étape lorraine comme décisive dans la constitution de ce qui allait devenir le yiddish (Weinreich 1980). On tend à présent à privilégier l'étape bavaroise à cause (a) de la rareté des mots d'origine romane (qui devraient être plus nombreux vu le séjour prolongé en pays roman que suppose le détour par la Provence et la France du Nord) ; (b) de la plus grande proximité du yiddish aux dialectes bavarois du vieux haut allemand, plutôt qu'aux dialectes rhénans (Faber & King 1984). Dans ce scénario, les Juifs originaires de *loter* n'auraient constitué qu'un apport adventice.

Enfin, au XIVe siècle, poussés par des persécutions répétées, les Juifs des pays germanophones commencent à émigrer massivement vers l'Est, entrant ainsi en contact avec des populations de langue slave. Il ne s'ensuivra pas cette fois un changement de langue, mais une forte influence des langues slaves (polonais, russe, tchèque, ukrainien) sur le judéo-allemand, qui donnera au yiddish sa physionomie définitive. On n'exclura pas non plus la possibilité de contacts directs plus anciens de locuteurs judéo-romans avec les langues slaves

les plus occidentales (langues sorbiennes), contacts qui auraient donné naissance à un judéo-slave, ensuite fondu avec le judéo-allemand slavisé (Wexler 1987).

La périodisation de l'histoire du yiddish est donc en gros la suivante : (1) pré-yiddish de 1000 à 1250 (installation en pays germanophone) ; (2) ancien yiddish de 1250 à 1500 (séjour en pays germanophone) ; (3) moyen yiddish de 1500 à 1700 (installation en pays slavophone) ; (4) yiddish moderne de 1700 à 1939. Faudra-t-il parler de post-yiddish pour la période de 1945 à nos jours ?

Avant 1939, le yiddish se divisait en plusieurs dialectes géographiques (géolectes). Le premier grand partage passe entre yiddish occidental (Alsace, Luxembourg, Pays-Bas) et yiddish oriental. Au sein de ce dernier, on distingue schématiquement les dialectes du nord-est (dits *litvak* « lithuaniens ») et les dialectes du sud, lesquels se subdivisent en dialectes centraux (Pologne) et dialectes du sud-est (dits *galitsianer* 'galiciens'). Les différences touchent tous les domaines de la grammaire, mais n'entravent pas (ou entravent peu) l'intercompréhension. Le yiddish dit « standard » est fondé sur les dialectes du nord-est expurgés de leurs traits les plus singuliers. C'est lui que la présente fiche entreprend de décrire sommairement.

On définit souvent le yiddish comme une langue « mixte ». Le qualificatif n'est pas heureux, qui risque de donner l'impression d'une bigarrure, d'un patchwork. L'adjectif « métissé », qui se dit aussi, fait trop mode. Weinreich (1980) parle de *fusion language*, qui est exagéré, car le yiddish reste pour l'essentiel une langue germanique. On parlera plutôt de « langue de contact » (*contact language*), c-à-d une langue qui ne serait pas ce qu'elle est devenue sans les contacts (plus ou moins paisibles) que ses locuteurs ont eus au cours de l'histoire avec des locuteurs de diverses autres langues (cf. Prince 2001). Parmi les langues dont l'histoire nous est connue (une infime minorité), rares sont celles qui ne sont pas du tout « de contact ». Le yiddish n'a donc rien d'exceptionnel. Peut-être seulement est-il assez haut placé sur l'échelle de la durée et de l'intensité des contacts — mais sans doute guère plus que l'anglais. On a rapproché le yiddish des langues créoles. Le rapprochement n'est pas absurde — il y a en effet des points communs — mais on ne saurait le pousser bien loin, vu la grande différence des conditions socio-historiques.

Pour faciliter la lecture de la suite, on donne dès maintenant le tableau de la graphie utilisée ici. Chaque case contient (a) le graphème YIVO entre parenthèses angulaires ; (b) sa valeur phonologique en API entre barres obliques ; (c) la ou les lettres hébraïques correspondantes entre parenthèses rondes ; (d) le nom de la ou des lettres. L'ordre est celui de l'alphabet latin.

<a> /a/ (אַ) *pasekh alef*	<b> /b/ (ב) *beyz*	<d> /d/ (ד) *daled*	<dz> /ʤ/ (דז) *daled zayen*
<dzh> /ʤʒ/ (דזש) *daled zayen shin*	<e> /ɛ/~/ə/ (ע) *ayen*	<f> /f/ (פֿ) *fey*	<g> /g/ (ג) *giml*
<h> /h/ (ה) *hey*	<i> /i/ (י) *yud*	<k> /k/ (ק) *kuf* ou (כּ) *kof*	<kh> /x/ (כ) *khof* ou (ח) *khes*
<l> /l/ (ל) *lamed*	<m> /m/ (מ) *mem*	<n> /n/ (נ) *nun*	<o> /ɔ/ (אָ) *komets alef* ou (ו) *vov*
<p> /p/ (פ) *pey*	<r> /ʀ/ (ר) *reysh*	<s> /s/ (ס) *samekh* ou (ת) *sof* ou (שׂ) *sin*	<sh> /ʃ/ (שׁ) *shin*
<t> /t/ (ט) *tes* ou (תּ) *tof*	<ts> /ʦ/ (צ) *tsadek*	<tsh> /ʧ/ (טש) *tes shin*	<u> /u/ (ו) *vov*
<v> /v/ (וו) *tsvey vovn* ou (בֿ) *veyz*	<y> /j/ (י) *yud*	<z> /z/ (ז) *zayen*	<zh> /ʒ/ (שז) *zayen shin*
<ay> /aj/ (ײַ) *pasekh tsvey yudn*	<ey> /ɛj/ (ײ) *tsvey yudn*	<oy> /ɔj/ (וי) *vov yud*	

Commentaires : (1) *Alef* sans point souscrit (*shtumer alef* « alef muet ») n'a pas de valeur phonologique et ne se transcrit pas. Il précède toujours une voyelle initiale. (2) Les lettres *kof*, *khes*, *sof*, *sin*, *tof* et *veyz* ne se rencontrent que dans les mots HA. (3) *Kof* se distingue de *khof* par un point à l'intérieur du premier, et de même *tof* de *sof*. (4) *Veyz* se distingue de *beyz* et *fey* de *pey* par un trait au-dessus du premier. (5) Les lettres *pey*/*fey*, *kof*/*khof*, *mem*, *nun* et *tsadek* ont une forme dite « longue » (*leng*) en fin de mot : (ף), (ך), (ם), (ן), (ץ). (6) Hors des mots HA, *vov* valant /o/ ne se rencontre que dans l'écriture de la diphtongue /ɔj/ (*oy*). (7) Il existe une écriture cursive dont il ne sera pas davantage question ici.

2. Le lexique

Weinreich (1980) propose la phrase suivante afin d'illustrer le caractère « fusionnel » du yiddish :

(1) *Nokhn bentshn hot der zeyde gekoyft a seyder*
après.la prière a le grand-père acheté un livre.sacré
Après la prière, le grand-père a acheté un livre sacré.

La préposition *nokh*, les articles défini et indéfini *der* et *a*, l'auxiliaire *hot* et le participe passé *gekoyft* viennent de l'allemand médiéval (allemand moderne *nach*, *der*, *ein*, *hat*, *gekauft*) ; *bentshn* remonte en dernière analyse au latin *benedicere* 'bénir' ; *zeyde* est d'origine slave (cf. polonais *dziadek*, russe *ded*, ukrainien *did*) ; *seyder* est l'hébreu *seder*, qui veut dire « livre » en général, alors que *seyder* ne s'emploie que pour les livres sacrés — on dit *bukh* (allemand *Buch*) pour les livres ordinaires.

Ce dernier exemple montre que les mots ou expressions HA (dont le nombre est estimé à 12-13 000) ne sont pas toujours purement transposés en yiddish, mais peuvent changer de sens. Il en va de même des mots d'origine germanique : *yortsayt* signifie « jour anniversaire du décès », alors que son cognat allemand *Jahreszeit* veut dire « saison » (litt. « temps de l'année » dans les deux langues). Il n'est pas vrai, comme on l'entend dire, que les mots de diverses provenances relèvent de domaines particuliers à chacune, par exemple que les mots HA appartiennent au registre relevé, surtout réservés au domaine religieux et culturel, tandis que les mots d'origine slave appartiendraient au registre quotidien, voire vulgaire, et que les mots germaniques seraient plutôt neutres. Les contre-exemples abondent : p.ex. *beytsem* (hébreu

betsim « œufs ») est un mot grossier qui veut dire « couilles », tandis que *eyer* (allemand *Eier* « œufs » ou « couilles ») traduit le plus présentable « testicules » ; *treybern*, mot d'origine slave, veut dire « nettoyer la viande pour la rendre casher», activité hautement rituelle. *Milkhome* « guerre » (hébreu *milkamah*), *khaver* 'ami' (hébreu *ħaber*) et *tfise* 'prison (hébreu *təpiśah*) sont plutôt banals.

Une bonne partie du lexique yiddish est constituée de mots « internationaux » : p.ex. *internatsyonal*, *fundamentalist*, *sotsyalizm*, etc., entrés directement ou par le biais de l'allemand ou du russe (surtout pendant la période soviétique). Aux Etats-Unis, le yiddish a emprunté des mots à l'anglais — p.ex. *beysbol*, *vinde* « fenêtre » (*window*), *peyde* « salaire » (*pay day*), mais il lui en a aussi prêté : p.ex. *to kibitz* « glander alentour, donner un avis importun » (*kibetsn*), *nudnik* « raseur », *phudnik* « le même avec un doctorat (PhD) », etc.

La partie HA du lexique pose des problèmes particuliers, qu'on ne saurait traiter ici. Pour n'en donner qu'un exemple : l'expression *mirtseshem* signifie « si Dieu le veut » et représente l'hébreu *'im yirtseh ha-šem* {si veut le-Nom}. Sa forme phonologique inciterait à y voir une expression figée, inanalysable en yiddish. On se tromperait sans doute, car, à l'écrit, *mirtseshem* conserve toute son hébraïté (אם הצרי משה). Or, dans une société lettrée comme l'étaient les communautés yiddishophones, la forme écrite ne peut manquer d'influer sur les représentations mentales des lexèmes.

3. La phonologie

3.1. La prosodie

On commence par elle, car on ne peut décrire le système des voyelles sans avoir défini la structure prosodique des mots. La prosodie du yiddish repose sur l'accent d'intensité (une syllabe est prononcée avec plus de force que les autres) et l'intonation (hauteur relative des syllabes). On ne dira rien de la seconde, car le sujet est bien trop riche pour une fiche aussi sommaire. On se contentera de signaler qu'en yiddish comme en français, la voix s'élève sur la/les syllabe(s) finale(s) d'une phrase interrogative : p.ex. *tsi komstu* {Q_B viens.tu$_{BH}$} « Est-ce que tu viens ? » (B = ton bas, H = ton haut).

Il est impossible de formuler une règle générale pour l'accentuation du yiddish, car elle dépend de trois facteurs entrecroisés : (a) l'origine du mot (germanique, HA, slave, internationale) ; (b) la structure syllabique (nombre de syllabes, syllabe finale ouverte ou fermée) ; (c) le caractère simple ou dérivé du mot (limité au radical ou comportant des affixes). Nombreux sont les cas d'accentuation idiosyncrasique, non prédictible à partir d'aucun de ces facteurs.

Pour les mots simples non fléchis de plus d'une syllabe, la règle générale est que, par défaut (sauf exception), l'accent d'intensité frappe la syllabe pénultième : cf. *zílber* 'argent', *tálmid* « élève », *kapóte* « kaftan », *tsuzámen* « ensemble ». Modifier la structure syllabique par une désinence flexionnelle ou l'ajout de certains préfixes ou suffixes (voir plus loin) ne change pas la position de l'accent : cf. *tsáytung* / *tsáytungen* « journal/journaux », *zílberner* « argenté », *ótemen* « respirer » / *geótemt* « respiré (part. passé) ». Dans les mots d'origine germanique, cela revient à poser que, comme en allemand, l'accent est fixe sur la syllabe initiale (ou unique) du radical (p.ex. /ˈtsajt/, /ˈzilb/, /ˈɔ/). Dans les mots HA, en revanche, les exceptions à cette généralisation sont nombreuses : p.ex. *talmídim* 'élèves', *khósn* / *khasánim* « marié(s) », *gánef* / *ganóvim* « voleur(s) », etc. L'accent reste pénultième, mais il avance d'une syllabe quand la flexion allonge le mot d'autant vers la droite. Un certain nombre de mots non-HA, disyllabiques et terminés par une consonne, sont dans le même cas : p.ex. *klímat* / *klimátn* « climat(s) », *lítvak* / *litvákes* 'litvak(s)', etc. Les mots simples d'origine slave de plus de deux syllabes sont accentués sur la syllabe finale si celle-ci est fermée (p.ex. *samovár*), sur la pénultième si la syllabe finale est ouverte (p.ex. *truskáfke* « fraise (de culture) »). Mais la variation dialectale est importante.

L'accentuation des mots comportant un suffixe dépend pour l'essentiel de la nature de celui-ci. Dans les « internationalismes » comme *internasyonalízm*, *komuníst*, etc., l'accent porte sur le suffixe. Certains suffixes indigènes portent un accent secondaire, l'accent principal restant sur le radical : p.ex. *yídish* 'juif' vs. *yídishkàyt* « judéïté ». D'autres suffixes sont inaccentués : *shnáyderke* « tailleur (fem.) » (cf. *shnáydn* « couper, tailler », *shnáyder* 'tailleur (masc.)).

Les préfixes dits « inséparables » sont inaccentués : p.ex. *dertséyln* /der-ˈtsɛjln̩/ « raconter » (cf. *Ikh dertseyl es* 'Je le raconte'). Les préfixes « séparables » (aussi appelés « particules verbales ») portent l'accent principal : p.ex. *óystrìnken* « boire complètement » (cf. *Ikh trink es oys* « Je le bois complètement »).

3.2. Les voyelles

On distingue deux inventaires de voyelles : (a) en syllabe accentuée ou prétonique (entre la syllabe initiale et l'accentuée) ; (b) en syllabe post-tonique. Dans le premier cas, l'inventaire est complet, soit cinq voyelles et trois diphtongues :

	Av	**C**	**Ar**
H	i		u
M	e ej		o oj
B		a aj	

Voyelles et diphtongues (pré)toniques du yiddish standard
Av= avant, C = central, Ar = arrière, H = haut ; M = moyen, B = bas
Exemples : *gvir* « richard », *nigúnim* « mélodies » ; *zun* 'soleil', *kundéysim* « farceurs » ; *épl* « pomme », *ekrán* « écran » ; *bod* « bain », *kontáktn* « contacts » ; *hant* « main, bras », *mapóle* « écroulement » ; *óysher* « bonheur », *hoydóe* « annonce » ; *ayzn* « fer », *maymónim* « croyants » ; *eyrópe* « Europe ». La longueur n'est pas un trait distinctif en yiddish standard — grande différence d'avec l'allemand — non plus que l'aperture pour les deux voyelles et diphtongues moyennes : /e(j)/ et /o(j)/ sont plutôt prononcées ouvertes : [ɛ(j)] et [ɔ(j)], mais le degré peut varier. Une voyelle peut se nasaliser devant /n/, surtout si celui-ci est suivi d'une fricative : p.ex. *eyns* « un » [ẽjs] au lieu de [ɛjns] (cette dernière étant la prononciation recommandée en standard). On notera la disparition des voyelles arrondies avancées /y/ et /ø/ de l'allemand standard : cf. all. *Söhne* /ˈzøːnə/ « fils (pl.) » = yid. *zin* « id. », all. *müde* /myːdə/ « fatigué » = yid. *mid* « id. ». Ce phénomène s'observe dans certains dialectes allemands.

En syllabe post-tonique, on ne trouve guère en standard que /e/, dont la prononciation effective est variable sur un continuum de [e] à [ɪ]. C'est ainsi que se réalisent, p.ex., les <i> des désinences de pluriel écrites <im> dans les exemples ci-dessus, ainsi que les <e> finaux.

A la différence de l'allemand, mais comme dans les langues slaves, les voyelles initiales ne sont pas précédées d'un coup de glotte : cf. *oysher* /ˈɔjʃer/ et non */ˈʔɔjʃer/. Consonne finale et voyelle initiale consécutives se lient : cf. *dayn oysher* « ton bonheur » /dajn_ˈɔjʃer/ syllabé /daj-nɔj-ʃer/.

3.3. Les consonnes

	bilabial	labiodental	coronal	palato-alvéolaire	palatal	vélaire	glottal
occlusif	p b		t d		(c) (ɟ)	k g	
fricatif		f v	s z	ʃ ʒ	(sʲ) (zʲ)	x R	h
affriqué			ʦ (ʤ)	ʧ ʤ			
nasal	m		n		ɲ		
liquide			l		λ		

Les occlusives et fricatives palatales n'entrent pas dans l'inventaire du yiddish standard, ce pour quoi on les met entre parenthèses. Elles ne se trouvent que dans des variétés des dialectes orientaux. La nasale et la liquide palatales en font bien partie, en revanche, et on trouve même quelques paires (quasi) minimales : p.ex. *kale* /kaλe/ « gâté » vs. *kale* /kale/ « mariée » (vs. la séquence /lj/ dans *italye* « Italie ») ; *bine* « scène » vs. *pinye* « Pinye (nom masculin) ». On voit que l'orthographe yiddish ne distingue pas /l/ de /λ/. L'affriquée coronale voisée /ʤ/, également entre parenthèses, n'apparaît que précédée de /n/ ou de /l/ : cf. *gandz* « oie », *haldz* « cou ». Les cognats allemands *Gans* et *Hals* montrent que le /d/ est épenthétique, sans doute suscité par la complexité articulatoire des suites /ns/ et /ls/. Dans les mots germaniques, /ʧ/ a la même origine : cf. *mentsh* « être humain » = all. *Mensch*. Mais l'introduction du vocabulaire slave l'a généralisé, ainsi que son correspondant voisé /ʤ/ : cf. *mutshen* « tourmenter », *dzhoben* « becqueter ».

La prononciation standard de /R/ est [r] apical (modérément roulé). On entend aussi la prononciation uvulaire [ʀ], semblable au [ʁ] du français parisien, mais avec davantage de friction, lequel [ʁ], quoique dialectal (Lithuanie, Ukraine), est également acceptable.

La liquide /l/ et la nasale coronale /n/ peuvent être syllabiques en fin de mot : p.ex. *epl* /ˈɛpl̩/ « pomme », *esn* /ˈɛsn̩/ « manger ». Le /n/ syllabique assimile son point d'articulation à celui de la consonne précédente : p.ex. *shraybn* /ˈʃrajbm̩/ « écrire », *zogn* /ˈzɔgŋ̩/ « dire ».

Au contraire de l'allemand, les occlusives voisées ne se dévoisent pas en fin de mot, si bien que l'opposition s'y maintient : cf. *rip* 'côte' (all. *Rippe*) vs. *rib* 'betterave' (all. *Rübe*).

4. La morphologie flexionnelle

Sont concernés par cette section les lexèmes (éléments du lexique) susceptibles de flexion, c-à-d de modifier leur forme en fonction de propriétés associées à leur signification fondamentale. En yiddish, ce sont les nominaux (noms et adjectifs), les déterminants, les pronoms et les verbes. Nominaux et déterminants seront décrits conjointement.

4.1. La flexion nominale

Les noms (N), les adjectifs (A) et les déterminants (D) se fléchissent pour les propriétés (traits) morphosyntaxiques genre, nombre et cas. Les adjectifs se fléchissent en outre pour le degré (comparatif et superlatif). Ne relève pas de la flexion la formation des féminins, des diminutifs et des péjoratifs, qui sera décrite en 5.

4.1.1. Le genre grammatical

Il présente trois valeurs : masculin, féminin et neutre, qui, avec les N simples, ne se manifestent sans ambiguïté que par la forme de l'article défini singulier associé : p.ex. *der tish* (masc.) « la

table », *di moyer* (fém.) « le mur », *dos bukh* (ntr.) « le livre ». Comme on voit, le genre des noms yiddish ne correspond pas forcément à celui des équivalents français et peut manifester un égal degré d'arbitraire. Les mots d'origine germanique ont généralement le même genre que leurs cognats allemands, mais il existe une variation dialectale : p.ex. *di moyer* ~ *der moyer* (all. st. *die Mauer*).

Diverses régularités limitent l'arbitraire. Le genre grammatical des noms désignant des êtres sexués (humains en particulier) correspond en général au genre naturel : p.ex. *der tate* « le père » vs. *di mame* « la mère » — exception *dos vayb* « la femme » (all. st. *das Weib*), souvent sémantiquement régularisé en *di vayb*. L'aspect phonologique peut donner une indication (jamais une certitude) : ainsi, les noms terminés par /l/ ou /n/ syllabiques ou /em/ atone tendent à être masculins : p.ex. *der fligl* « l'aile », *der vagn* « la charrette », *der boydem* « le grenier » ; et les noms simples terminés par /e/ atone, d'origine germanique, slave ou HA tendent à être féminins : p.ex. *di frage* « la question », *di katshke* « le canard », *di simkhe* « la joie ». Les noms HA simples à finale consonantique sont presque toujours masculins : p.ex. *der sod* « le secret », *der mokem* « le lieu ».

Le genre des noms dérivés (cf. 5) est plus prédictible que celui des noms simples. Il l'est entièrement avec les noms comportant un suffixe spécifiquement attaché à l'un ou l'autre sexe : p.ex. *der nudnik* « le raseur » vs. *di nudnitse* « la raseuse », *der leyb* « le lion » vs. *di leybikhe* « la lionne ». Les diminutifs en /l/ sont neutres, quoi qu'ils désignent : p.ex. *dos meydl* « la jeune fille ». Les noms abstraits en *-hayt* ou *-kayt* sont féminins (*di sheynhayt* « la beauté », *di kindhayt* « l'enfance », *di yidishkayt* 'la judéïté'), ceux en *-izm* sont masculins (*der ateizm* « l'athéisme »), ceux en *-es* sont neutres (*dos lamdones* « l'érudition »), etc.

Le genre des adjectifs et des déterminants dépend de celui du nom qu'ils modifient (accord). A noter que l'article indéfini singulier ne varie pas en genre : *a* devant initiale consonantique (*a bukh* « un livre »), *an* devant initiale vocalique (*an oysher* « un bonheur »).

4.1.2. Le nombre

Il a deux valeurs : singulier et pluriel. La première est exprimée par la forme de base, p.ex. *dos bukh* « le livre » ; la seconde par diverses inflexions de la forme de base : p.ex. *di bikher* « les livres ». Les procédés de pluralisation sont trop nombreux pour être étudiés en détail ici. Il peut s'agir d'une désinence : p.ex. *dos vayb* / *di vayber* « la/les femme(s) », *di taykh* / *di taykhn* « la/les rivière(s) », *der zeyde* / *di zeydes* « le(s) grand-père(s) », *der guf* / *di gufim* « le(s) corps » ; d'une modification de la voyelle du radical (apophonie) : p.ex. *di hant* / *di hent* « la/les main(s) » ; des deux : p.ex. *dos bukh* / *di bikher* « le(s) livre(s) », *dos land* / *di lender* « le(s) pays », *der dokter* / *di doktoyrim* « le(s) docteur(s) ». D'une façon générale, la forme du singulier est un mauvais prédicteur de la forme du pluriel correspondant. Les diminutifs en /-l/ et /-ele/ (cf. 5.1) font exception, dont le pluriel est toujours en /-ekh/ : p.ex. *shtetl* / *shtetlekh*, *benkele* / *benkelekh* « cher(s) petit(s) banc(s) ».

Certains pluriels sont idiosyncrasiques (« irréguliers ») : p.ex. *der os* / *di oysyes* « la/les lettre(s) (de l'alphabet) », *der rov* / *di rabonim* « le(s) rabbin(s) », etc.

La désinence *-s* présente la particularité intéressante d'être en partie la rencontre phonétique — mais non graphique — de deux désinences d'origines différentes : (a) *-s* allemand, marque par défaut pour les noms phonologiquement non intégrés (p.ex. *die Autos* « les voitures »), d'où son emploi fréquent avec les N d'origine slave (cf. *zeydes*) ; (b) la désinence fém.pl. HA *-ot*, prononcée /es/ en yiddish (/ot/ en hébreu moderne, /oθ/ en hébreu biblique) : p.ex. *mishpokhe* / *mishpokhes* « famille(s) » (hébreu moderne *mišpaħa* / *mišpaħot*). Graphiquement les deux marques restent bien distinctes : samekh (ס) pour *-s* germanique, vov-tes (תו) pour *-es* HA.

Comme on voit, l'article défini pluriel ne distingue pas le genre. Il n'existe pas d'article indéfini pluriel équivalent à *des* : cf. :

(2) *Ikh hob gekoyft bikher*
je ai acheté livres
J'ai acheté des livres.

Il existe un article indéfini négatif *keyn* (/kɛjn/ ~ /kɛn/) invariable et toujours accompagné de la négation *nit* ~ *nisht* : cf. :

(3) *Ikh hob nit gekoyft keyn bikher*
je ai NEG acheté pas.de livres
Je n'ai pas acheté de livres.

(cf. section 6.8).

Les noms dénotant des unités de mesure ou des unités monétaires ne se pluralisent pas après un numéral (cf. 4.1.7) : *tsvey kilometer* '2 km', *tsen oyro* '10 euros', sauf si le mot se termine pas /e/ : *tsen kopikes* '10 kopeks' (*eyn kopike* '1 kopek'). On contraste de même *finf hundert man* '500 hommes', où il est question d'une troupe (interprétation collective) avec *finf hundert bevofnte mener* '500 hommes armés', où les hommes (mâles) sont envisagés individuellement (Jacobs 2005 : 191). Les unités de mesure du temps se pluralisent ou non dans le même contexte : *mesles* 'journée', *minut* 'minute, *mol* 'fois', *monat* 'mois', *sho* 'heure', *yor* 'an(née), ne le font pas (p.ex. *akht yor* '8 ans') ; *khodesh* 'mois' (synonyme HA de *monat*), *tog* 'jour', *vokhe* 'semaine', *sekunde* 'seconde', si (p.ex. *zeks khadoshim* '6 mois'). Mais toutes se pluralisent si le numéral est lui-même pluralisé : p.ex. *hunderter yorn* 'des centaines d'années'.

4.1.3. Cas et définitude

Le cas correspond *grosso modo* à la fonction grammaticale du N ou du GN dans la phrase. Le yiddish distingue 4 cas : nominatif (sujet), accusatif (objet direct), datif (objet indirect), possessif (cf. justification du terme plus loin). Le tableau ci-dessous montre la déclinaison des N *man* « homme », *froy* « femme » et *kind* « enfant » associés à *gut* « bon » et à l'article défini (dont le sens et les emplois sont *grosso modo* les mêmes qu'en français). Au pluriel, le genre du nom n'a pas d'incidence sur la forme de l'article ni de l'adjectif (*di gute mener* « les hommes bons », *di gute froyen* « les femmes bonnes », *di gute kinder* « les bons enfants »). La déclinaison est la même avec l'article indéfini (même remarque que pour le défini), si ce n'est que, devant un N neutre, l'adjectif apparaît à la forme de base au nom.-acc. : *a gut kind* « un bon enfant », *keyn gut kind* « aucun bon enfant ». La case poss.pl. est vide car la forme prédite (p.ex. *di gute meners*) est d'emploi très rare.

	masc.	fém.	ntr.	pl.
nom.	der guter man	di gute froy	dos gute kind	di gute…
acc.	dem gutn man	di gute froy	dos gute kind	di gute…
dat.	dem gutn man	der guter froy	dem gutn kind	di gute…
poss.	dem gutn mans	der guter froys	dem gutn kinds	

Cette déclinaison présente plusieurs syncrétismes (même forme, cas distincts) : acc. masc.sg. = dat.masc.sg. ; nom.fém/ntr.sg. = acc.fém/ntr.sg. Au possessif, l'article et l'adjectif ont la même forme qu'au datif. (En fait, le possessif est le datif plus *-s* suffixé au nom, ce pour quoi « possessif » est plus exact que « génitif ».) Au pluriel le syncrétisme est total. Si l'adjectif se termine par /n/, la désinence masc.acc./dat. est *-em* : p.ex. *dem sheynem man* « le/au bel homme ». L'emploi des cas sera décrit dans la section « syntaxe ».

L'article défini masc./ntr.dat. *dem* se contracte le plus souvent avec un certain nombre de prépositions gouvernant le datif : p.ex. *bay dem man* = *baym man* /bam_man/ « près de l'homme », *far dem kind* = *farn kind* « pour l'enfant », etc.

Sauf au possessif, le nom lui-même ne porte aucune marque de cas. Les noms propres font exception : p.ex. nom. *Moyshe* / acc.dat. *Moyshen* « Moïse » ; quelques noms communs désignant des humains aussi : p.ex. nom. *der tate* / acc.dat. *dem tatn* « le père ».

Les adj. nominalisés ont une déclinaison dite « nominale » :

	masc.	fém.	ntr.	pl.
nom.	guter	gute	gute	gute
acc.	gutn	gute	gute	gute
dat.	gutn	guter	gutn ~ guts	gute
poss.	gutns	guters	gutns	

P.ex. : *di kluge* « les (gens) intelligents » ou « l'(ado) intelligente », *Er iz an alter* « C'est un vieux » (≠ *Er iz alt* « Il est vieux »), *Dós kind iz a guts* « ? Cet enfant est un bon » (*This child is a good one*), *Er iz nit keyn alter* 'Il n'est pas un vieux', à distinguer de *Er iz nit alt* 'Il n'est pas vieux' (cf . 6.8 pour la « double » négation *nit keyn*). On voit au passage que les adjectifs prédicats (attributs) ne s'accordent pas avec le sujet et que l'article défini accentué s'interprète comme un démonstratif de proximité (fr. *ce… ci*, angl. *this*). Il est alors souvent précédé de *ot* « voici » : *ot dós kind* « cet enfant-ci ». La forme de base des adjectifs peut avoir valeur adverbiale : p.ex. *rikhtik* « exact » ou « exactement ».

4.1.4. Le démonstratif distant

On l'observe dans *oyf yener shtul* « sur cette chaise-là ». Il se décline ainsi :

	masc.	fém.	ntr.	pl.
nom.	yener	yene	yents	yene
acc.	yenem	yene	yents	yene
dat.	yenem	yener	yenem	yene

4.1.5. Le degré

Il se marque en suffixant à la forme de base des adjectifs *-er* pour le comparatif et *-st* pour le superlatif. L'adjectif ainsi fléchi se fléchit en genre, nombre et cas comme un adjectif simple : p.ex. *varem* « chaud », *varemer* « plus chaud », *der varemerer* « le plus chaud (de deux) », *der varemster* « le plus chaud ». Pour un certain nombre d'adjectifs, la flexion comparative-superlative se fait sur un radical spécial : p.ex. *sheyn* « beau », mais *di shenste froy* « la plus belle femme » *alt* « vieux », mais *Dér man iz elter* « Cet homme est plus vieux ».

4.1.6. Les adjectifs possessifs

En position prénominale, ils ne se fléchissent que pour le nombre : p.ex. *mayn khaver* / *mayne khaveyrim* « mon/mes ami(s) », *dayn tokhter* / *dayne tekhter* « ta/tes fille(s) ». Les autres formes sont *zayn(e)* « son/ses (à lui) », *ir(e)* « son/ses (à elle) », *undzer(e)* « notre/nos », *ayer(e)* « votre/vos », *zeyer(e)* « leur(s) ». Postposés au nom ou bien seuls, en revanche, ils se déclinent sur le modèle du démonstratif distant (4.1.4) : p.ex. *der bruder mayner* 'le mien frère', *mitn bruder maynem* 'avec le mien frère', *di shvester mayne* 'la mienne sœur', *di brider mayne* 'les miens frères' — sauf s'ils suivent un nom neutre, auquel cas ils prennent un suffixe *-s* au nominatif et à l'accusatif : cf. *dos yingele mayns* 'ce mien garçon'. Au datif, on a le choix entre *mitn yingele mayns* et *mitn yingele maynem*. (En français, *le mien N*, etc., quoique toujours

possible, est archaïque. Il n'en va pas de même en yiddish, où *der bruder mayner* est une variante stylistique de *mayn bruder*.) Ces constructions ne doivent pas être confondues avec les constructions du type de *mayner a khaver* 'un ami à moi'.

4.1.7. Les numéraux

On donne ci-dessous la liste des numéraux cardinaux de 1 à 20 :

1 eyn(s)	6 zeks	11 elf	16 zekhtsn
2 tsvey	7 zibn	12 tsvelf	17 zibetsn
3 dray	8 akht	13 draytsn	18 akhtsn
4 fir	9 nayn	14 fertsn	19 nayntsn
5 fin(e)f	10 tsen	15 fuftsn	20 tsvantsik

Les numéraux de 30 à 90 remplacent par *-tsik* la finale *-tsn* des nombres de 13 à 19. On dit *eyn-un-tsvantsik*, *tsvey-un-tsvantsik*, etc. pour 21, 22, etc. On ajoutera *hundert* '100', *toyznt* '1000', *milyon* 'million'.

Eyns s'emploie pour compter quand on ne mentionne pas ce qu'on compte. En cas d'ellipse du nom compté, il se décline comme un déterminant: p.ex. *Ikh hob eynem* 'J'en ai un(e)', sous-entendu « table », masculin en yiddish (cf. 4.1.1).

Les ordinaux se forment en suffixant *-t* aux cardinaux inférieurs à 20 et *-st* aux autres. Ils se déclinent comme les adjectifs (cf. 4.1.3): p.ex. *der driter man* 'le troisième homme', *dos ferte hoyz* 'la quatrième maison', *di tsvey-un-tsvantsikste frage* ' la vingt-deuxième question. (On voit que la base de l'ordinal peut être différente de celle du cardinal correspondant.) « Premier » a une forme spéciale : cf. *a ersht bukh* 'un premier livre'. A noter les formes composées avec *zalbe-* : p.ex. *zalbetsveyt* 'à deux'.

4.2. La flexion pronominale

Les pronoms personnels se fléchissent en cas. La 3e personne du singulier distingue le genre :

			nom.	**acc.**	**dat.**
sg.	1		ikh	mikh	mir
	2		du	dikh	dir
	3	masc.	er	im	im
		fém.	zi	zi	ir
		ntr.	es	es	im
		impers.	men		
pl.	1		mir	undz	undz
	2		ir	aykh	aykh
	3		zey	zey	zey

Le pronom impersonnel *men* (couramment prononcé /mɛ/, voire /m/ devant voyelle) correspond au fr. « on » et ne peut être que sujet. *Ikh* 'je' se réduit souvent à /x/ en parler familier : p.ex. *kh'shrayb* 'j'écris'. Les adjectifs possessifs (cf. 4.1.6) tiennent lieu de cas possessif. Le pronom 2pl *ir*, *aykh* sert aussi de forme de politesse. Le pronom réfléchi *zikh* est invariable et renvoie à toutes les personnes : *ikh ze zikh* « je me vois », *zi zet zikh* « elle se voit », etc.

Le pronom interrogatif *ver* 'qui ?' se décline comme suit :

nom.	ver
acc.	vemen
dat.	vemen
poss.	vemens

Se déclinent sur le même patron les indéfinis *emetser* « quelqu'un », *yederer* « tout le monde » et *keyner… nit* « personne ». Le deuxième a une forme féminine *yedere* (acc. idem, dat. *yederer*, poss. *yederers*). Les équivalents de référence non-humaine — *vos* « quoi ? », *epes* « quelque chose », *alts* « tout », *gornit ~ keyn zakh… nit* « rien » — ne se fléchissent pas. Le démonstratif distant *yener*, etc. s'emploie comme pronom (« celui-là »). La flexion ne change pas, sauf pour l'existence d'un cas possessif *yenems* « de celui-là », *yeners* « de celle-là ».

4.3. La flexion verbale

La flexion verbale (conjugaison) du yiddish distingue des formes finies (susceptibles de constituer le noyau d'une proposition) et des formes non-finies (forcément associées à une forme finie ou bien propres à faire fonction d'arguments d'une proposition). Les formes finies distinguent le temps (présent, passé, futur), le mode (impératif, conditionnel, subjonctif), la voix (passif, réfléchi) et l'aspect (perfectif, inchoatif, inchoatif-irruptif, progressif, habituel passé, semelfactif). Les formes non-finies sont l'infinitif, le participe passé, le gérondif et le nom verbal. Parmi les formes finies, seuls le présent et l'impératif s'expriment par des formes simples ; des formes composées (périphrastiques) expriment le passé, le futur, le conditionnel et le subjonctif. Les formes simples permettent de reconnaître un radical et une ou plusieurs désinences.

4.3.1. Les formes non finies

4.3.1.1. L'infinitif se caractérise par la désinence *-n* (syllabique) suffixée au radical — ou *-en* si celui-ci se termine par une nasale (/n/, /m/, /ŋ/, /ŋk/) ou par /l/ syllabique ou par une voyelle ou diphtongue accentuée : p.ex. *shikn* /ˈʃik-n̩/ « envoyer », *nemen* /ˈnɛm-en/ « prendre », *zingen* /ˈziŋ-en/ « chanter », *boyen* /bɔj-en/ « construire », etc. Le radical de l'infinitif est généralement identique à celui du présent : cf. *ikh shik* « j'envoie », *du shikst* /ʃik-st/ « tu envoies », etc. Plusieurs verbes présentent des infinitifs « irréguliers » : p.ex. *visn* « savoir », mais *ikh veys* « je sais », *gebn* « donner », mais *ikh gib* « je donne », etc. Cette irrégularité révèle l'existence d'un infinitif qu'on peut dire « fléchi » (p.ex. *veysn*) dont on reparlera dans la section « syntaxe ». L'infinitif peut être substantivé, c-à-d faire office de nom tout en restant verbal : *lakhn iz gezunt* « (le) rire est sain », *ikh veys gornit vegn koyfn kleyder* « je ne connais rien à la vente [lit. « à vendre »] des habits ». On note que *koyfn kleyder* reste un groupe verbal qui n'accepte pas de déterminant. L'infinitif substantivé est distinct du nom verbal (cf. 4.3.1.4).

4.3.1.2. Le participe passé s'aligne sur un patron [*ge*-radical-*t/n*]. Le suffixe *-t* est associé aux verbes « faibles », à radical invariable, p.ex. *geshikt* « envoyé » ; *-n* aux verbes « forts » à radical variable, p.ex. *gezungen* « chanté ». (L'alternance *-n*/*-en* suit les les mêmes règles au participe passé qu'à l'infinitif.) Pour des raisons historiques évidentes, les verbes forts sont tous d'origine germanique. Le préfixe *ge-* est absent si le radical n'est pas accentué sur la première syllabe : cf. *derklérn* « expliquer » ⇒ *derklért* « expliqué », *bashlísn* « décider » ⇒ *bashlosn* « décidé ». Les verbes de ce groupe ou bien comportent un préfixe dit « inséparable » — dont la réalité morphologique actuelle (en synchronie) est souvent douteuse — ou bien sont des emprunts internationaux comme *abonírn* « s'abonner » ⇒ *abonírt* « abonné ». Quand le verbe

comporte un préfixe « séparable » (aussi appelé « particule verbale » — cf. 5.3.2) *ge* s'intercale entre celui-ci et le radical : *iberleyenen* « lire entièrement », *ibergeleyent* « lu entièrement ». Le participe passé de *zayn* « être » est *gevén* « été » (cf. all. *gewesen*), très irrégulier, mais normalement accentué sur la finale.

4.3.1.3. Le gérondif (ou participe présent) est formé d'une désinence *-dik* suffixée à l'infinitif : p.ex. *shikndik* « (en) envoyant ». Il y a quelques irrégularités comme *zeendik* « (en) voyant » alors que l'infinitif est *zen* « voir ». (Mais ce devrait être **zeen* selon les règles données ci-dessus.) A date plus ancienne, la désinence était sans doute **-ik* suffixée à une forme de gérondif en *-nd* (cf. all. *schickend*). Cette forme ayant tout à fait disparu du yiddish, /d/ s'est accolé à *-ik* pour produire le suffixe actuel. Le gérondif peut s'employer et se fléchir comme un adjectif : p.ex. *der zingendiker* « celui qui chante ».

4.3.1.4. Le nom verbal a la forme du radical nu tel qu'il apparaît à l'infinitif ou au participe passé. Avec les verbes faibles, il s'agit toujours du radical de l'infinitif : *kukn* « regarder » ⇒ *der kuk* « le regard, le coup d'œil », *patshn* « gifler » ⇒ *der patsh* « la gifle » ; avec les verbes forts, le plus souvent du radical du participe passé : *brekhn* « casser » ⇒ *gebrokhn* ⇒ *der brokh* « la cassure », *trinken* « boire » ⇒ *getrunken* ⇒ *der trunk* « le fait de boire ». Le nom verbal participe des deux parties du discours. D'une part, c'est un nom qui peut être modifié par un déterminant et un adjectif : *a beyzn kuk ton* « donner un méchant coup d'œil » (cf. 4.3.2.4.6) ; d'autre part, le nom verbal des verbes à particule (cf. 4.3.1.2) se comporte comme un verbe quant à la position de la particule : p.ex. *zi hot geton a zog on* « elle a fait une révélation », alors que le « vrai » nom associé à *onzogn* « divulguer » est *onzog* « message ». Cela et son emploi pour former l'aspect semelfactif (cf. 4.3.2.4.6) justifient l'inclusion du nom verbal au nombre des formes non-finies du verbe.

4.3.2. Les formes finies

4.3.2.1. Les temps

4.3.2.1.1. On donne ci-dessous le paradigme du ***présent*** d'un verbe régulier. (NB: les propriétés « régulier » et « fort/faible » sont indépendantes l'une de l'autre.)

	sg.	pl.
1	ikh shik	mir shikn
2	du shikst	ir shikt
3	er/zi/es shikt	zey shikn

La personne 1sg. se démarque des autres par l'absence de toute désinence. Aux personnes 1pl. et 3pl. *-n* syllabique alterne avec *-en* selon les mêmes règles qu'à l'infinitif et au participe passé (p.ex. *mir zingen* « nous chantons »). Quoique les personnes soient morphologiquement distinctes (sauf 1pl. et 3pl., 3sg. et 2pl.), les pronoms sujets sont d'emploi quasi obligatoire (cf. 6.3). En cas d'inversion interrogative, *du* se fond avec *-st*, d'où *kumstu ?* « viens-tu ? », écrit en un mot. Après un radical terminé par /s/, *-st* se réduit à *-t* (p.ex. *du est* « tu manges ») et 2sg. se syncrétise avec 3sg. et 2pl. (*zi est* « elle mange », *ir est* « vous mangez »). Après un radical terminé par /t/, *-t* n'apparaît pas (p.ex. *zi arbet* « elle travaille », *ir arbet* « vous travaillez ») et 1sg., 3sg. et 2pl. ne se distinguent que par les pronoms.

Les verbes dits « modaux » (*pouvoir*, *devoir*, etc.) ont pour particularité de ne pas montrer de désinence à 3sg. : p.ex. *zi ken* « elle peut », *zi muz* « elle doit », *zi tor nit* « elle ne doit pas », etc.

Ci-dessous les paradigmes de présent des trois verbes vraiment irréguliers *zayn* « être », *hobn* « avoir » et *gebn* « donner » :

	sg.	pl.
1	ikh bin	mir zaynen
2	du bist	ir zayt
3	er/zi/es iz	zey zaynen

	sg.	pl.
1	ikh hob	mir hobn
2	du host	ir hot
3	er/zi/es hot	zey hobn

	sg.	pl.
1	ikh gib	mir gibn
2	du gist	ir git
3	er/zi/es git	zey gibn

A ces trois verbes, on ajoutera *visn* 'savoir', *ton* 'faire' et *veln* 'vouloir', dont les 1ères personnes (*ikh veys, ikh tu, ikh vil*) confirment que l'irrégularité consiste à présenter des radicaux différents à l'infinitif et au présent (comparez *shikn* et *ikh shik*).

4.3.2.1.2. Le ***passé*** s'exprime par une périphrase consistant en un auxiliaire, *hobn* « avoir » ou *zayn* « être », suivi du participe passé du verbe principal : *ikh hob geshikt* « j'ai envoyé, j'envoyais », *du bist gegangen* « tu es allé(e), tu allais ». La répartition des auxiliaires est à peu près la même qu'en français : *zayn* avec les verbes dénotant un déplacement, *hobn* avec les autres. Toutefois *zayn* se fléchit avec lui-même : *ikh bin geven* « j'ai été, j'étais ». Le prétérit germanique (all. *ich schickte, ich ging, ich war*) a disparu, en sorte que le passé yiddish correspond au passé composé, au passé simple et à l'imparfait du français.

4.3.2.1.3. Le plus-que-parfait est fait du passé périphrastique de l'auxiliaire suivi du participe passé du verbe principal : *ikh hob gehat geshikt* 'j'avais envoyé'. Cette forme se retrouve dans les dialectes allemands (p.ex. le bavarois) qui, à l'instar du yiddish, ont abandonné le préterit. C'est sans doute par hasard — mais qui sait ? — qu'elle ressemble au passé dit « surcomposé » du français (« j'ai eu envoyé »), dont le sens est du reste différent
.

4.3.2.1.4. Le futur est lui aussi périphrastique : l'auxiliaire est *vel, vest, vet, veln, vet, veln* suivi de l'infinitif du verbe principal : *ir vet shikn* « vous enverrez ». Cet auxiliaire est historiquement apparenté au modal *veln* « vouloir », mais sa flexion est différente : cf. *ikh vil* « je veux », *du vilst* « tu veux », *zi vil* « elle veut », etc. Il peut se contracter et s'attacher (se cliticiser) au pronom sujet : *ikh vel shikn* → [ˈixl ʃikŋ] ~ [xɛl ʃikŋ], *du vest shikn* → [dust…], *er/zi/es vet shikn* → [er(ə)t/zi(ə)t/es(ə)t…], *mir veln shikn* → [mirn…], *ir vet shikn* → [ir(ə)t…], *zey veln shikn* → [zɛj(ə)n…]. A la différence des formes contractées de l'anglais telles que *I'll send*, ces formes ne s'écrivent pas (du moins dans la littérature traditionnelle).

4.3.2.2. Les modes

4.3.2.2.1. L'impératif 2sg est la forme de base : *shik !* « envoie ! ». Le pluriel ou la forme polie correspondants sont *shikt !* « envoyez ! ». A la personne 1pl on emploie une périphrase : *lomir shikn !* « envoyons ! ». *Lomir* (et *lomikh* « que je… ») est une forme figée dont la première

syllabe est ce qui reste du verbe *lozn* « laisser » (cf. all. *Lass uns schicken !*, anglais *Let's send !*). A la 3e personne (hortatif), on a recours au subjonctif (cf. 4.3.2.2.3 et 6.6).

4.3.2.2.2. Le ***conditionnel*** est formé de l'auxiliaire *volt, voltst, volt, voltn, volt, voltn* suivi du participe passé : *mir voltn geshikt* « nous enverrions ». On a là sans doute un ancien prétérit de *veln* (cf. all. *ich wollte* « je voulais »).

4.3.2.2.3. Le subjonctif consiste en l'auxiliaire *zol* fléchi comme un modal et suivi de l'infinitif : *er zol kumen* « il se peut qu'il vienne », *zol er kumen !* « qu'il vienne ! » (cf. 4.3.2.2.1).

4.3.2.3. La voix

4.3.2.3.1. Un verbe étant actif par défaut, le ***passif*** est formé de l'auxiliaire *vern*, de flexion régulière, associé au participe passé : *der briv vert geshikt* « la lettre est envoyée », *der briv iz geshikt gevorn* « la lettre a été envoyée » (cf. 6.9). A noter que *vern* requiert *zayn* comme auxiliaire de passé.

4.3.2.3.2. Le réfléchi met en jeu le pronom réfléchi *zikh* (cf. 4.2). Les formes réfléchies le sont vraiment (*zi zet zikh* « elle se voit ») ; ou bien elles s'interprètent comme passives (*der tekst leyent zikh azoy* « ce texte se lit ainsi ») ; ou bien comme réciproques (*mir kushn zikh* « nous nous embrassons »). Certains verbes sont intrinsèquement réfléchis, p.ex. *shpiln zikh* « jouer », *lernen zikh* « apprendre ».

De l'aspect, autre catégorie importante du verbe yiddish, il sera traité dans la section suivante, sous 5.3.

5. La morphologie dérivationnelle

5.1. La dérivation nominale

Bien qu'elle ne change pas la classe lexicale — l'un des critères pour distinguer la dérivation (qui peut la changer) de la flexion — la formation des féminins, des diminutifs et des péjoratifs relève plutôt de la dérivation à cause du nombre des suffixes mis en jeu, du fait que chacun ne s'applique qu'à un ensemble aléatoire de lexèmes et parce qu'il peut exister plusieurs formations concurrentes pour un même lexème.

La formation des féminins fait appel à une quinzaine de suffixes, p.ex. *lerer* « professeur » ⇒ *lererin* /lɛrerṇ/ ~ *lererke* « professeure » ; *khaver* « ami » ⇒ *khaverte* « amie » (seulement pour les noms HA) ; *kalb* « veau » ⇒ *kalbitse* « veau femelle, génisse » ; *dokter* « docteur » ⇒ *doktershe* « doctoresse » ; *Goldberg* ⇒ *Golbergíkhe* « la femme de Goldberg » ; *poet* « poète » ⇒ *poetese* « poétesse » ; etc.

Le suffixe diminutif le plus commun est /l/ avec ou sans modification du radical : *shtet* « ville » ⇒ *shtetl*, *bank* « banc » ⇒ *benkl* « petit banc ». Il existe un deuxième degré de diminution à connotation affective (hypocoristique) : p.ex. *benkele* « cher petit banc ». Pour le reste, les suffixes hypocoristiques s'attachent surtout aux noms propres et aux termes de parenté : p.ex. *Leyb* ⇒ *Leybinke* ~ *Leybenyu* ~ *Leybele* ; *Avrem* ⇒ *Avremtshe* ~ *Avremtshik* ; *bobe* « grand-mère » ⇒ *bobenyu* « mamie », ; etc. Un petit échantillon de suffixes péjoratifs : *frum* « pieux » ⇒ *frumátsh* ~ *frumák* « pieux hypocrite » ; *karg* « avare » ⇒ *kargún* « sale pingre » ; *shnayderúk* « mauvais tailleur » ; etc.

Nombreux sont également les suffixes dérivant des noms de verbes, d'adjectifs ou d'autres noms, p.ex. *di sheynhayt* « la beauté » (*sheyn* « beau »), *di kindhayt* « l'enfance » (*dos kind* « l'enfant »), *di hofenung* « l'espoir » (*hofn* « espérer »), *dos heyliktum* « le tabernacle » (*heylik* « saint »), *di kleynkayt* « la petitesse » (*kleyn* « petit »), *di lamdones* « l'érudition » (vocabulaire HA), etc.

5.2. La dérivation adjectivale

A côté des adjectifs « primitifs » tels que *kleyn* « petit », *groys* « grand », *royt* « rouge », etc., nombreux sont les adjectifs dérivés d'autres parties du discours. Parfois, la dérivation ne met en jeu aucun procédé visible : cf. *an emeser kinstler* « un véritable artiste » (*der emes* « la vérité »). Plus souvent elle se fait au moyen d'affixes. On ne citera que les plus fréquents. Le suffixe *-edik* forme des adjectifs à partir de verbes : p.ex. *trogedik* « enceinte » (*trogn* « porter »), *kumedik* « futur » (*kumen* « venir ») ; /-(d)ik/ et /-lekh/ à partir de noms et de verbes : *hunger* « faim » ⇒ *hungerik* « affamé », *vinter* « hiver » ⇒ *vinterdik* « hivernal », *flisn* « couler » ⇒ *flisik* « coulant, courant », *dergreykhn* « atteindre » ⇒ *dergreykhlekh* « atteignable » ; /-(i)sh/ à partir de noms : *melukhe* « état » ⇒ *melukhish* « national », *himl* « ciel » ⇒ *himlsh* « céleste ».

5.3. La dérivation verbale

5.3.2. Les aspects

Qu'ils s'expriment par voie d'affixation ou de périphrase, la diversité et la relative imprédictibilité de leur formation en font des objets naturels de la morphologie dérivationnelle.

5.3.2.1. Le perfectif signifie l'accomplissement du procès, avec diverses nuances selon le sens du verbe de base. Comme dans les langues slaves — dont l'influence a sans doute été décisive — il s'exprime au moyen de particules verbales préfixées au verbe, mais qui, comme en allemand, s'en détachent quand la forme du verbe est finie (présent, impératif — cf. 6.6) : p.ex. *oys-trinken* 'boire complètement' :

(4) *Er trinkt zayn vayn oys*
il boit son vin OYS
Il finit son vin.

on-shraybn 'écrire complètement' :

(5) *Ikh hob ongeshraybt dem briv*
je ai ON-écrit la lettre
J'ai fini d'écrire la lettre.

iber-leyenen 'lire jusqu'au bout' :
(6) *Zi leyent iber di tsaytung*
elle lit IBER le journal
Elle lit tout le journal.

Ces particules sont nombreuses, dialectalement variables et en général imprévisibles pour un verbe donné (voir les exemples).

5.3.2.2. L'inchoatif (commencement d'une activité durable) s'exprime par une périphrase formée de *nemen* « prendre » suivi de l'infinitif :

(7) *Er nemt arbetn.*
il prend travailler
Il se met à travailler.

On peut dire aussi *er nemt zikh (tsum) arbetn*, *tsum* facultatif, et où *tsum arbetn* consiste en un infinitif substantivé (cf. 4.3.1.1) régi par la préposition *tsu* « à » amalgamée à l'article défini masc.sg.dat *dem*.

5.3.2.3. Pour ***l'inchoatif-irruptif*** (début soudain d'une activité limitée dans le temps) on préfixe *tse-* au verbe tout en rendant celui-ci réfléchi :

(8) *Zi tse-lakht zikh.*
elle TSE-rit REFL
Elle éclate de rire.

5.3.2.4. Le progressif (activité en cours) s'exprime par la périphrase *haltn-in*-infinitif : *er halt in esn* « il est en train de manger ». Par lui-même, *haltn* veut dire « tenir ».

5.3.2.5. L'habituel s'exprime par *ton* (« faire ») et l'infinitif : *zi tut shraybn* « elle a coutume d'écrire ». La forme est réputée rare.

5.3.2.6. L'habituel *passé* s'exprime au moyen de l'auxiliaire *flegn* suivi de l'infinitif : *du flegst trinken* « tu avais coutume de boire ». Noter que *flegn* se fléchit au présent.

5.3.2.7. Le semelfactif (faire une fois) s'obtient en concaténant *ton* « faire » ou *gebn* « donner » et le nom verbal indéfini :

(9) Z*i tut a kuk.*
elle fait un regard
Elle jette un coup d'œil.

5.3.3. Les verbes complexes

La formation la plus notable est celle des verbes dits « périphrastiques » ou (mieux) « complexes » faits de deux parties : (a) un verbe « léger », c-à-d de signification très générale, tel que *zayn* « être », *hobn* « avoir », *vern* « devenir », etc. et (b) un élément invariable le plus souvent d'origine HA, le tout ayant le sens d'un verbe unique. Seul le verbe léger se conjugue : p.ex. *khoyshed zayn* « soupçonner », *ikh bin khoyshed* « je soupçonne ». Autres exemples : *khasene hobn* « se marier », *faynt hobn* « détester » (l'élément invariable est ici germanique), *poter vern* « se débarrasser », *tshuve ton* « se repentir », *khoyzek makhn* « se moquer », etc. On notera la différence entre *Er hot nit khasene* « Il ne se marie pas » et *Er hot nit keyn khasene* « Il ne fait pas de mariage », qui montre que *khasene hobn* se comporte bien comme un verbe unique, non comme un verbe suivi d'un complément nominal.

6. La syntaxe

6.1. L'ordre des mots dans la phrase et les procédés de mise en relief

« Mise en relief » est à prendre comme un terme général qui recouvre deux procédés syntaxiques dont la mise en œuvre dépend d'hypothèses implicites que font les interlocuteurs quant au savoir qu'ils croient partager : la topicalisation (ou thématisation), qui consiste à pointer un élément de discours déjà en question (ou aisément évocable) dont on dit quelque chose de nouveau ; et la focalisation, où c'est l'élément pointé qui est nouveau et ce qu'on en dit qui a été évoqué dans le discours précédent ou aurait pu l'être aisément : cf. « Mes lunettes, je les ai perdues hier » vs. « C'est mes lunettes que j'ai perdues hier ».

Cela étant, le principe fondamental régissant l'ordre des mots en yiddish est celui-ci : le verbe fléchi occupe la deuxième position. La position initiale est occupée par le SN sujet ou par tout groupe syntaxique placé en tête à fin de mise en relief. Les ou les compléments sélectionnés par le verbe le suivent (sauf mise en relief), puis viennent les circonstants (même remarque). Mais attention ! Les positions dont il est question ne sont pas des points, mais des champs qui accueillent aussi bien des mots isolés que des syntagmes (cf. la fiche sur l'allemand). Depuis Weinreich (1949) on emploie communément le terme « unité syntaxique » (US) pour désigner le contenu des champs. La phrase ci-dessous illustre ces principes :

(10) *Der lerer shraybt di zatsn mit krayd afn tovel.*
le professeur écrit les phrases avec craie sur.le tableau
Le professeur écrit les phrases au tableau avec de la craie.

Elle comporte quatre US distribuées dans quatre champs : (1) le SN sujet *der lerer* dans le champ initial (CI); (2) le verbe fléchi *shraybt* dans le champ 2 (C2); (3) le COD *di zatsn* dans le champ médian (CM); (4) les circonstants *mit krayd afn tovel* dans le champ final (CF). On voit qu'une US n'est pas forcément égale à un syntagme. Un certain nombre de mots du type « connecteur », p.ex. *un* 'et', *nor* 'mais', etc., ne comptent pas comme des US, si bien que, quoiqu'en tête de phrase, ils n'occupent pas CI et n'ont pas d'effet sur l'ordre des mots de ce qui suit : p.ex. *Nor der lerer shraybt*… 'Mais le professeur écrit…'

A la différence de l'allemand standard, le yiddish ne pratique pas systématiquement le « rejet » en fin de phrase des participes passés des formes périphrastiques ou de l'infinitif complément d'un verbe modal. On dit donc *Der lerer hot geshribn di zatsn afn tovel* 'Le professeur a écrit les phrases au tableau', *Der lerer vil shraybn di zatsn afn tovel* 'Le professeur veut écrire les phrases au tableau' (cf. all. *Der Lehrer hat die Sätze auf der Tafel geschrieben*, *Der Lehrer will die Sätze auf der Tafel schreiben*). Il est toutefois permis, pour des raisons stylistiques, de « remonter » un complément court : p.ex. *Der lerer hot di zatsn geshribn afn tovel*. La remontée est obligatoire quand le complément est un pronom : *Der lerer hot* ***zey*** *geshribn afn tovel* 'Le professeur ***les*** a écrites au tableau'. Dans ce cas, le participe passé ou l'infinitif constituent une US et occupent un champ qu'on appellera « pré-final » (CPF).

Dans l'ensemble le yiddish se distingue de l'allemand par le dominance de l'ordre VO (verbe-objet), limité aux propositions principales et indépendantes en allemand. Il présente toutefois quelques traces de l'ordre OV (cf. 6.9).

6.1.1. La topicalisation

Aucun élément n'étant visiblement mis en relief en (10), c'est le SN sujet *der lerer* qui occupe CI, où il peut être mis en relief (topicalisé) prosodiquement. Si, en revanche, on veut signifier quelque chose comme « Les phrases, … », on dira :

(11) *Di zatsn shraybt der lerer mit krayd afn tovel.*
les phrases écrit le professeur avec craie sur.le tableau

Les phrases, le professeur (les) écrit au tableau avec de la craie.

Ou bien encore :

(12) a. *Mit krayd shraybt der lerer di zatsn afn tovel.*
Avec de la craie, le professeur écrit les phrases au tableau.
b. *Afn tovel shraybt der lerer di zatsn mit krayd.*
Au tableau, le professeur écrit les phrases avec de la craie.
c. *Shraybn di zatsn shraybt der lerer mit kray afn tovel.*
Quant à écrire les phrases, le professeur (les) écrit au tableau avec de la craie.
d. *Shraybn shraybt der lerer di zatsn mit kray afn tovel.*
Quant à (les) écrire, le professeur écrit les phrases au tableau avec de la craie.

Dans tous les cas, le verbe conjugué *shraybt* reste inamovible en C2, le SN sujet le suit immédiatement en CM et c'est l'US mise en relief qui occupe CI. Le yiddish partage cette propriété (dite « verbe second » ou « V2 ») avec l'allemand et les autres langues germaniques, sauf l'anglais.

On remarquera en particulier les exemples (12c) et (12d), qui montrent que, non seulement les arguments du verbe et les circonstants, mais aussi les prédicats sont susceptibles de topicalisation Avec toutefois une différence importante entre (12c-d), d'une part, et (11) et (12a-b), d'autre part : dans ces derniers, l'US en CI entretient une relation de dépendance avec un trou syntaxique (*gap*) en position canonique, c.-à-d. celle qu'elle occuperait si elle n'était pas mise en relief, si bien qu'on peut représenter (11) comme ci-dessous où le tiret souscrit marque la position canonique du COD *di zatsn* (cf. [10]) :

(13) [[Di zatsn][shraybt _ der lerer][mit krayd afn tovel]].
En (12c-d), au contraire, le prédicat mis en relief apparaît à l'infinitif (*shraybn [di zatsn]*) et se voit redoublé par le même verbe fléchi (*shraybt*) ; il n'y a pas de trou syntaxique.

Une autre propriété remarquable est qu'avec les six verbes très ou un peu irréguliers mentionnés plus haut (cf. 4.3.2.1.1), l'infinitif qui apparaît dans cette construction n'est pas le « vrai », mais il est formé sur le radical du présent. On a par exemple (Jacobs 2005:225) :

(14) *Binen bin ikh a kalifornyer.*
« être » suis je un Californien
Quant à ce que je suis, je suis un Californien.

(15) *Izn iz er a kamtsn.*
« être » est il un grigou
Quant à ce qu'il est, c'est un grigou.

Binen et *izn* ne peuvent s'analyser que comme [bin-n] et [iz-n], soit les radicaux (et mots) de 1ère et 3e personne du singulier *bin* et *iz* de *zayn* 'être', suivis du suffixe d'infinitif *-n*, conformément aux règles phonologiques expliquées plus haut (cf. 4.3.1.1) : *-en* après nasale, /n/ syllabique ailleurs.

De même avec *visn* 'savoir' :

(16) *Veysn veyst er alts.*
« savoir » sait il tout
Quant à savoir, il sait tout.

On parle alors de « pseudo-infinitif » — d'où les guillemets dans les gloses. En fait, « infinitif fléchi » apparaît comme un meilleur descriptif, pour autant que les radicaux et mots *bin*, *iz*, *veys*, etc. expriment des traits de personne-nombre et de temps qui leur sont inhérents et qui redoublent — c'est le point important — les mêmes traits exprimés par le verbe fini, tous en (14) et (15), le temps seulement en (16). Ce redoublement total ou partiel — selon les ressources de la flexion — implique que l'infinitif fléchi fait référence à la même situation que le verbe fini auquel il est apparié, à la différence de l'infinitif ordinaire qui, par lui-même, ne renvoie à aucune situation particulière. (C'est ce que nos traductions par « quant à… » tâchent de rendre.) Or, c'est bien là le sens et la fonction de la construction : topicaliser un état de fait situé.

6.1.2. La focalisation

Le premier procédé consiste à mettre en relief le syntagme verbal comme en (17) :

(17) *Shraybn di zatsn mit krayd afn tovel vil der lerer.*
écrire les phrases avec craie sur.le tableau veut le professeur
C'est écrire les phrases au tableau avec de la craie que veut le professeur.

Cette extraction n'est possible que si un modal ou un auxiliaire reste en place pour occuper la position V2 (cf. *Geshribn di zatsn mit krayd afn tovel* ***hot*** *der lerer* « C'est écrire les phrases au tableau avec de la craie qu'a fait le professeur »). Ici, « écrire les phrases… » constitue une information (censément) nouvelle, à la différence de (12c-d).

Le deuxième procédé est illustré par l'exemple suivant (Prince 2001 : 268) :

(18) *Dos hot Leyb gezen Eriken.*
ce a Leyb vu Erika
C'est Leyb qui a vu Erika.

La construction en *dos* (cf. 4.1.3) — où Prince décèle l'influence des langues slaves — n'est toutefois disponible que pour focaliser le sujet. Focaliser un complément ou un circonstant se fait par mise en relief dans le champ initial, d'où une possible indistinction d'avec la topicalisation exemplifiée en (11)-(12c-d). Les SN topiques étant par nature définis, aucune confusion n'est possible quand l'élément mis en relief est indéfini, comme ci-dessous :

(19) *A zats shraybt der lerer afn tovel.*
une phrase écrit le professeur sur.le tableau
C'est une phrase que le professeur écrit au tableau.

En revanche, hors contexte, une phrase comme *Eriken hot Leyb gezen* peut se comprendre comme « Erika, Leyb l'a vue » ou bien « C'est Erika que Leyb a vue ».

6.2. Les constructions impersonnelles

Elles ont pour fonction d'introduire et de mettre en relief un élément de discours encore non évoqué (selon le locuteur) sans pour autant l'opposer à d'autres possibles comme le font les constructions illustrées en (18) et (19). Le français les connaît : cf. « Il entra alors un individu que je n'avais encore jamais vu ». Leur structure est tout à fait semblable en yiddish, le pronom neutre *es* tenant la place de *il*. Voir les exemples suivants (Prince 2001 : 276) :

(20) *Es derlangt a fal arop a driter rod !*
il arrive une chute en.bas une troisième roue
Voilà qu'il tombe une troisième roue !

(21) *Es iz nit aroysgekumen keyn bilet.*
il est NEG sorti aucun billet
Il n'est sorti aucun billet.

A noter toutefois que la construction accepte les sujets définis (cf. [22] — Prince 2001 : 276) et le passif (cf. [23] — Jacobs 2005 : 260) :

(22) *Es iz geshtorbn Johnny.*
il est mort J.
Johnny est mort.

(23) *Es vert gezungen in park.*
il est chanté dans parc
On/Ça chante dans le parc.

6.3. L'omission du sujet et de l'objet pronominaux

Quant au sujet pronominal, il ne peut être omis que si son référent est immédiatement récupérable, p.ex. dans un échange question-réponse comme *Vu iz der mentsh ?* 'Où est le type ?' — *Iz in der shtub* '(Il) est dans la chambre' (Jacobs 2005 : 261). Cela explique la particulière fréquence à l'oral de l'omission du pronom de 2e personne, qui réfère à l'interlocuteur — en principe présent — et qui est clairement redoublé par la flexion verbale :

(24) *Efsher volst mir gekent layn a finf rubl.*
peut-être COND.2SG me pu prêter un cinq rouble
Peut-être pourrais(-tu) me prêter un billet de cinq roubles.

L'exemple (11) montre qu'un objet direct mis en relief n'est pas repris par un pronom comme il l'est en français. Mais l'omission des pronoms objets est un phénomène plus général, comme le montrent les exemples suivants (Jacobs 2005 : 262) :

(25) *Er hot gekoyft an epl un hot ufgegesn afn ort.*
il a acheté une pomme et a mangé sur.le lieu
Il a acheté une pomme et (l')a mangée sur place.

(26) *Zogt der polismeyster, az ven der rov farshteyt daytsh, vet er oykh. farshteyn.*
dit le policier que quand le rabbin comprend allemand FUT.3SG il aussi comprendre
Le policier dit que quand le rabbin comprendra l'allemand, il (le) comprendra aussi.

6.4. L'inversion consécutive

On appellera ainsi un phénomène illustré par (26) ci-dessus (*Zogt der polismeyster*…), qui semble être une exception au principe général V2. En fait, les énoncés de ce type font toujours référence à des états de fait présentés comme étant la conséquence d'états de fait décrits ou évoqués dans une partie précédente du même discours. Tout se passe comme si la phrase commençait par un « et alors » ou « et donc » que le locuteur pense mais ne prononce pas, si bien que le verbe se trouve bien d'une certaine façon (mentalement) en deuxième position.

Replacée dans un contexte, la phrase (26) se traduirait donc plus exactement par « Et alors le policier dit… »

6.5. L'ellipse du verbe et du SV

Elle concerne les propositions conjointes par « et » ou « ou » comme dans *Zi geyt arayn un er aroys* {elle va dedans et il dehors} 'Elle entre et il sort' ou *Mir zaynen gekumen un gegesn* {nous sommes venu et mangé} 'Nous sommes venus et avons mangé'. Dans le premier exemple, le verbe *geyt* est ellipsé (omis) du second conjoint; dans le deuxième, c'est l'auxiliaire du second conjoint qui l'est, dont il convient de remarquer qu'exprimé, il serait différent de celui du premier conjoint : cf. *mir zaynen gekumen* vs. *mir hobn gegesn*. L'ellipse n'exige donc pas une identité complète. Elle n'est évidemment jamais obligatoire. On donne ci-dessous un exemple d'ellipse du SV (Jacobs 2005 : 263) :

(27) *Zi trinkt a gloz vayn un er vil oykh.*
elle boit un verre vin et il veut aussi
Elle boit un verre de vin et il veut (boire un verre de vin) aussi.

L'ellipse se pratique aussi en français — cf. « Pierre boit un verre de vin et Marie aussi » ou « Pierre boit un café et Marie une bière » — mais elle est plus contrainte qu'en yiddish, comme le montrent suffisamment nos exemples.

6.6. Les phrases impératives

Dans le cas le plus simple (2sg ou 2pl), les phrases impératives commencent par le verbe à l'impératif : *Trink(t) di milkh !* 'Bois/Buvez le lait !' Si le verbe comporte une particule, celle-ci en est séparée : *Trink(t) di milkh oys !* « Bois/Buvez tout le lait ! » (cf. 5.3.2.1). Deux impératif 2sg ou 2pl peuvent être concaténés : *Kum(t) es(t) !* « Viens/Venez (et) mange/mangez ». Mais on peut dire aussi *Kum(t) esn* « Viens/Venez manger ». Pour les autres personnes, cf. 4.3.2.2.1.

6.7. Les phrases interrogatives

Il n'est question ici que des phrases interrogatives indépendantes (cf. 6.8 pour l'interrogation indirecte). Il existe deux sortes d'interrogation, totale et partielle. La première porte sur la valeur de vérité (vrai/faux, oui/non) de la proposition : cf. « Pleut-il ? », « Est-ce qu'il pleut ? », « Il pleut ? ». Comme le français, le yiddish fait usage de plusieurs procédés pour exprimer cette signification : l'inversion (*Regnt es ?* {pleut il} 'Pleut-il ?') ; l'inversion précédée de la particule interrogative *tsi* (*Tsi regnt es ?*) ; l'intonation montante (*Es regnt ?* 'Il pleut ?').

L'interrogation partielle porte sur l'identification ou la localisation d'un ou plusieurs éléments de la proposition et se fait au moyen d'un mot interrogatif du type de « qui ?», « quoi ?», « où ?», etc. situé dans le champ initial, donc immédiatement suivi du verbe conjugué. Voir les exemples ci-dessous (Jacobs 2005 : 228) :

(28) *Vos leyent di froy haynt in park ?*
quoi lit la femme aujourd'hui dans parc
Que lit la femme aujourd'hui dans le parc ?

(29) *Vu leyent di froy di tsaytung haynt ?*
où lit la femme la journal aujourd'hui
Où la femme lit-elle le journal aujourd'hui ?

(30) *Ven leyent di froy di tsaytung in park?*

quand lit la femme la journal dans parc
Quand la femme lit-elle le journal dans le parc ?

(31) *Ver leyent di tsaytung in park haynt?*
qui lit la journal dans parc aujourd'hui
Qui lit le journal dans le parc aujourd'hui ?

(32) *Far vos leyent di froy di tsaytung in park haynt?*
pour quoi lit la femme la journal dans parc aujourd'hui
Pourquoi la femme lit-elle le journal dans le parc aujourd'hui ?

(33) *Vi leyent di froy di tsaytung in park haynt?*
comment lit la femme la journal dans parc aujourd'hui
Comment la femme lit-elle le journal dans le parc aujourd'hui ?

Dans les interrogations partielles multiples (« Qui fait quoi où ? »), tous les mots interrogatifs s'enchaînent en position initiale (Jacobs 2005 : 231) :

(34) *Ver vuhin vet geyn mit aykh?*
qui où FUT aller avec vous
Qui ira où avec vous ?

Etrangère à l'allemand (cf. *Wer will wohin mit euch gehn ?*), cette structure est commune dans les langues slaves (cf. russe *Kto kuda ujdët s vami ?* {qui où ira avec vous}).

Le mot interrogatif peut aussi se trouver « in situ », c.-à-d. dans la position qu'occuperait l'élément sur lequel porte la question : p.ex. *Di froy leyent di tsaytung vu ?* 'La femme lit le journal où ?'. Il s'agit alors d'une mise en relief et, le plus souvent, d'une question dite « en écho », c.-à-d. une demande d'explication et/ou l'expression d'un étonnement, d'une indignation, etc. plutôt que d'une vraie question.

6.8. Les propositions négatives

Le négateur est *nisht* ou (plus couramment) *nit*. Lorsqu'il porte sur l'ensemble de la proposition, il se place aussitôt après le verbe fini :

(35) *Er kumt* nit *haynt tsu mir*.
il vient neg aujourd'hui chez moi
Il ne vient pas chez moi aujourd'hui (Jacobs 2005 : 252).

En toute autre position, le négateur porte sur le constituant qui le suit :cf. ***Nit er*** *kumt haynt tsu mir* '**Ce n'est pas lui** qui vient chez moi aujourd'hui', etc.

A la différence de l'allemand standard, mais comme de nombreux dialectes allemands et les langues slaves — et, avec quelques complications, le français — le yiddish est une langue à propagation négative : tout élément susceptible d'intégrer la négation (p.ex. les indéfinis) doit l'intégrer et la règle logico-algébrique « deux négations valent une affirmation » ne s'applique pas. Voir plus haut *Er iz nit keyn alter* 'Il n'est pas un vieux' (litt. « Il n'est pas aucun vieux ») et l'exemple suivant (Jacobs 2005 : 252) :

(36) *Keyner darf zikh keynmol nit ayln.*
NEG.un doit se NEG.une.fois NEG se.presser
Personne ne doit jamais se presser.

En allemand standard, on dirait *Niemand darf sich jemals eilen*, avec *niemand* ‘personne’ pour seul item négatif. (Cf. aussi anglais standard *Nobody should ever hurry* ; et comparez russe :

(37) *Nikomu ne nado toropit’sja nikogda*.
à.personne NEG necessaire se.presser jamais
Personne ne doit jamais se presser.

6.9. La subordination

Les propositions subordonnées du yiddish ont pour caractéristique — qui les distingue frontalement de leurs équivalentes allemandes, mais les rapproche des françaises ou des anglaises — que l’ordre des mots y est le même que dans les propositions principales. Voir les exemples ci-dessous (Jacobs 2005 : 232) :

(38) *Ikh veys az Moyshe kumt morgn.*
je sais que Moïse vient demain
Je sais que Moïse vient demain.

(39) *Ikh veys az morgn kumt Moyshe.*
je sais que demain vient Moïse
Je sais que demain Moïse vient.

La conjonction (ici *az* ‘que’) ne compte pas comme US occupant le champ initial, d’où l’absence d’inversion du sujet en (38) (*kumt* est en V2). La mise en relief de l’adverbe en (39), en revanche, la déclenche en sorte que le verbe reste en V2. La mise en relief du sujet exige la présence du sujet impersonnel *es* (Jacobs 2005 : 232) :

(40) *Ikh veys az es kumt morgn Moyshe.*
je sais que il$_{IMP}$ vient demain Moïse
'Je sais que c’est Moïse qui vient demain.'

On comparera avec la proposition indépendante à inversion consécutive *(Es) kumt morgn Moyshe* ‘(Et donc) Moïse vient demain’, dans laquelle *es* est facultatif. La conjonction *az* n’est pas obligatoire, mais les conditions présidant à son absence paraissent complexes. Cf. (41) (Jacobs 2005 : 233) :

(41) *Zi meynt (az) ikh bin meshuge gevorn.*
elle pense (que) je suis fou devenu
Elle pense que je suis devenu fou.

On distingue trois sortes de conjonctions de subordination : les circonstancielles, les interrogatives et les complémenteurs. Les premières incluent les conjonctions causales (p.ex. *vayl* ‘parce que’), concessives (p.ex. *khotsh* ‘quoique’), consécutives (p.ex. *kedey* ‘en sorte que’, temporelles (p.ex. *ven* ‘quand’, *beshas* ‘pendant que’). Les deuxièmes introduisent les interrogations indirectes (p.ex. *ver* ‘qui’, *vos* ‘quoi’, *ven* ‘quand’, etc.). Les troisièmes assurent un lien logique entre principale et subordonnée (p.ex. *az* ‘que’, *oyb* ‘si’, *anit* ‘si… ne pas’, etc.). Ces dernières sont illustrées plus haut. On montre ici l’usage des deux premières sortes (Jacobs 2005 : 206, 230) :

(42) *Er ken nit shlofn vayl di shkheynim zingen.*
il peut pas dormir parce.que les voisins chantent
Il ne peut pas dormir parce que les voisins chantent.

(43) *Ikh veys nit vos di froy leyent.*
je sais pas ce.que la femme lit
Je ne sais pas ce que la femme lit.

Pas davantage que les complémenteurs, les conjonctions circonstancielles et interrogatives ne comptent comme US, d'où l'ordre sujet-verbe en (42) et (43). Lorsque l'interrogatif est le sujet de sa proposition, *es* est requis. Voir (44) (Jacobs 2005 : 233) :

(44) *Ikh veys nit ver es hot getrunken di milkh.*
je sais pas qui il$_{IMP}$ a bu la lait
Je ne sais pas qui a bu le lait.

Sauf si un élément de la proposition est mis en relief comme en (45) (Jacobs 2005 : 233) :

(45) *Ikh veys nit ver di milkh (*es) hot getrunken.*
je sais pas qui la lait a bu
Je ne sais pas qui a bu **le lait**.

Mais *es* réapparaît en cas de question indirecte multiple (Jacobs 2005 : 231) :

(46) *Hot zi nit gekent farshteyn ver mit vemen es shlogt zikh.*
a elle pas pu comprendre qui avec qui il$_{IMP}$ frappe soi
Et elle n'a pas réussi à comprendre qui se battait avec qui.

A noter l'inversion consécutive qui ouvre cette phrase (cf. 6.4).

L'inventaire des conjonctions interrogatives est le même que celui des mots interrogatifs vus en 6.7. Comme les indépendantes, les subordonnées interrogatives totales sont introduites par la particule *tsi*, qui se traduit alors par 'si' (Jacobs 2005 : 230):

(47) *Ikh veys nit tsi er farshteyt shpanish.*
je sais pas si il comprend espagnol
Je ne sais pas s'il comprend l'espagnol.

Mais sans doute (47) est-il plus proche du français parlé *Je sais pas est-ce qu'il comprend l'espagnol*.

A la différences des indépendantes, les subordonnées interrogatives autorisent la mise en relief, avec la conséquence habituelle pour l'ordre des mots :

(48) *Ikh veys nit vos haynt leyent yene froy.*
je sais pas quoi aujourd'hui lit cette femme
Je ne sais pas ce qu'aujourd'hui lit cette femme-là.

Comparer **Vos haynt leyent yene froy ?*

6.10. Les phrases passives

Le passif se forme au moyen de l'auxiliaire *vern* et du participe passé du verbe principal. Le complément d'agent, si exprimé, est introduit par la préposition *durkh* /ˈdurəx/ (Jacobs 2005 : 259) :

(49) *Lider vern gezungen (durkh di studentn) in klas.*
chants sont chanté (par les étudiants) dans classe
Des chants sont chantés (par les étudiants) en classe.

Il existe un passif dit « impersonnel » avec lequel l'agent n'est, semble-t-il, jamais exprimé :

(50) *Es vert gezungen (*durkh di studentn) in klas.*
il_{IMP} est chanté (par les étudiants) dans classe
?Il est chanté (*par les étudiants) en classe.

On dirait sans doute plus couramment *Men zingt in klas* 'On chante en classe' (NB : *men* /mɛ/). Noter aussi *In klas vert (*es) gezugen* : comme dans les questions indirectes, la mise en relief d'un élément (ici *in klas*) exclut *es* (cf. [36]).

Fini, l'auxiliaire *vern* précède le participe, comme le montrent (49) et (50) ; non-fini, il le suit (Jacobs 2005 : 259):

(51) *Dos hoyz muz gekoyft vern.*
la maison doit acheté être
La maison doit être achetée.

C'est là un des restes de l'ordre OV auxquels il a été fait allusion en 6.1, pour autant que le participe peut s'analyser comme étant le complément de l'auxiliaire (cf. allemand *Das Haus muß gekauft werden*).

6.11. L'ordre des mots dans le syntagme nominal

L'ordre déterminant / possessif-adjectif-nom est fixe : p.ex. *di / a / mayn alte shtot* 'la / une / ma vieille ville'. Occupant la même position, déterminant et possessif ne peuvent se cumuler (**di mayn*…). Le quantifieur *al* 'tous' précède cet ensemble : *al di gute frages* 'toutes les bonnes questions'. Sa forme est *ale* quand il n'est pas suivi de l'article défini : *ale mayne frages* 'toutes mes questions'. Les numéraux précèdent l'ensemble adjectif-nom : *ale mayne dray gute frages* 'toutes mes trois bonnes questions'.

6.11.1. La position des adjectifs épithètes

L'adjectif épithète précède le nom qu'il qualifie. Dans une série d'adjectifs, pour autant que l'ordre en soit modifiable, le plus proche du nom est en général celui qui exprime la qualité considérée comme la plus importante : cf. *dos kleyne vayse tsigele* 'le petit chevreau blanc' (« parmi les petits chevreaux, le blanc ») vs. *dos vayse kleyne tsigele* 'le petit chevreau blanc' (« parmi les chevreaux blancs, le petit »).

6.11.2. Les propositions relatives

A la différence du français qui distingue *qui* sujet de *que* objet (cf. *l'écrivain/le livre qui a eu le prix Goncourt* vs. *l'écrivain/le livre que personne ne lit*), le yiddish possède un relateur « toutes fonctions » invariable, *vos*, illustré ci-dessous (Jacobs 2005 : 234) :

(52) *Der yid* ***vos*** *trinkt dem tey iz mayn khaver.*

le type qui boit le thé est mon ami
Le type qui boit le thé est mon ami.

(53) *Der yid* ***vos*** *du host gezen iz mayn khaver.*
le type que tu as vu est mon ami
Le type que tu as vu est mon ami.

(54) *Di teme af* ***vos*** *er redt iz narish.*
le sujet sur quoi il parle est stupide
Le sujet dont il parle est stupide.

Comme *qui* et *que*, *vos* renvoie indifféremment à des animés et des inanimés :

(55) *Dos bukh vos ligt afn tish iz alt.*
le livre qui est.posé sur.la table est vieux
Le livre qui est posé sur la table est vieux.

Sauf si le relatif est régi par une préposition, auquel cas *vos* ne peut avoir pour antécédent qu'un nom dénotant un inanimé comme *di teme* en (54). Si l'antécédent dénote un animé, en particulier un humain, on doit utiliser l'un ou l'autre des pronoms relatifs variables *velkh* et *vemen* (cf. 4.2) :

(56) *Der yid af velkhn/vemen ikh farloz zikh iz narish.*
le type sur qui je dépends soi est stupide
Le type dont je dépends est stupide.

Der yid af vos… est agrammatical. On comparera en français *le type de qui/dont/duquel je dépends…* vs. *le livre dont/duquel/*de qui j'ai eu vent…* La restriction est analogue, mais le marquage inverse : *qui* est [+animé] après une préposition ; *vos* est [− animé] dans le même contexte.

Velkh est compatible avec tout type d'antécédent en toute fonction : (52), (53) et (55) se laissent reformuler en *Der yid velkher trinkt dem tey …*, *Der yid velkhn du host gezen …*, *Dos bukh velkhes ligt afn tish… Vemen*, en revanche, en tant qu'accusatif-datif de *ver* 'qui' (interrogatif ou indéfini), est incompatible avec un antécédent sujet ou inanimé.

Les relatives possessives exploitent deux stratégies : pronom relatif fléchi au génitif (*vemens*) ou *vos* avec résomption :

(57) *Der yid vemens hoyz mir hobn gekoyft iz mayn shokn.*
le type de.qui maison nous avons acheté est mon voisin
Le type dont nous avons acheté la maison est mon voisin.

(58) *Der yid vos zayn hoyz hobn mir gekoyft iz mayn shokn.*
le type que sa maison avons nous acheté est mon voisin
Le type dont nous avons acheté la maison est mon voisin.

Bibliographie de base

Faber, Alice & Robert King. 1984. Yiddish and the settlement history of Ashkenazic Jewry, *Mankind Quarterly* 24, 393-425.

Jacobs, Neil G. 2005. *Yiddish: A Linguistic Introduction*. Cambridge : Cambridge University Press.

Niborski, Yitskhok & Bernard Vaisbrot. 2011. *Dictionnaire yiddish-français et français-yiddish*. Paris : Bibliothèque Medem.

Prime-Margules, Annick & Nadia Déhan-Rotschild. 2010. *Le yiddish*. Paris : Assimil.

Prince, Ellen. 2001. Yiddish as a contact language. In N. Smith & T. Veenstra (eds), *Creolization and Contact*, 263-289. Amsterdam: John Benjamins.

Robin, Régine. 1984. L'amour du yiddish. Écriture juive et sentiment de la langue (1830-1930). Paris: Éditions du Sorbier.

Weinreich, Max. 1980. *History of the Yiddish Language*. Chicago : The University of Chicago Press.

Weinreich, Uriel. 1949. *College Yiddish*. New York : Yivo.

Wexler, Paul. 1987. *Explorations in Judeo-Slavic Linguistics*. Leiden : Brill.